

CALENDRIER D'EXAMEN

Session 2017

Dates	ÉPREUVES ECRITES	HORAIRES				
		Métropole	Antilles Guyane	La Réunion	Polynésie	Mayotte
9 mai	E3.2 Management	9h30-12h30	6h30-9h30	11h30-14h30	10 mai 14h-17h Sujet spécifique	10h30-13h30
9 mai	E3.1 Économie droit	14h30-18h30	10h30-14h30	16h30-20h30	8h-12h Sujet spécifique	15h30-19h30
10 mai	E2 Mathématiques (<i>sous forme ponctuel</i>)	10h30-12h30	6h30-8h30	12h30-14h30	8h30-10h30 Sujet spécifique	11h30-13h30
10 mai	E1-1 Culture générale et expression	14h-18h	10h-14h	16h-20h	8h-12h Sujet spécifique	15h-19h
11 mai	E41 Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales	14h-18h	08h-12h	16h-20h	4h-8h	15h-19h

Pour la métropole, la Réunion et Mayotte :

Les candidats ne sont autorisés à quitter la salle que deux heures après le début de l'épreuve sauf pour l'épreuve de management portée à trois heures.

Si les candidats ont droit à un temps supplémentaire, celui-ci peut être placé **après ou avant** l'épreuve normale, à condition que les candidats concernés ne soient pas autorisés à quitter le lieu des épreuves avant l'heure prévue au plus tôt pour les autres candidats.

RÉUNION NATIONALE D'HARMONISATION

Pour l'épreuve écrite E41 : Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales

**Le jeudi 18 mai 2017 de 10 h à 16 h à l'E.N.C (École Nationale de Commerce)
70, boulevard Bessières 75017 PARIS**

Métro Porte de Clichy

Les dates des épreuves orales, des corrections et de la délibération du jury seront fixées par le recteur de l'Académie organisatrice, au sein de chaque regroupement.